

30 SEPTEMBRE 2019 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 30 septembre 2019, à 18 h, à la salle du Conseil située au 100, rue de la Plage, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M^{ME} ISABELLE PERREAULT, MAIRESSE
M. PIERRE LAVALLÉE, DISTRICT N^O 1
M. JEAN OUELLET, DISTRICT N^O 2
M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, DISTRICT N^O 3
M^{ME} DELPHINE GUINANT, DISTRICT N^O 4
M. RÉMI BÉLANGER, DISTRICT N^O 5

EST ABSENTE : M^{ME} MIREILLE ASSELIN, DISTRICT N^O 6 (À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE)

EST AUSSI PRÉSENTE : M^{ME} ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

PUBLIC : AUCUNE PERSONNE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Isabelle Perreault, mairesse, agit à titre de présidente d'assemblée et madame Elyse Bellerose, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 18 h 5.

2019-09-356 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES-ANDRÉ PAGÉ ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES COMMUN – CONTRAT DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4. ACQUISITION D'UNE BOÎTE POUR LE CAMION NEUF DE TYPE « PICK-UP » 6 ROUES, DE MARQUE GMC – TRAVAUX PUBLICS

5. ACQUISITION DE GYROPHARE POUR LE CAMION DODGE DU SERVICE INCENDIE

6. ANNULATION D'APPEL D'OFFRES – ASPHALTAGE DES RUES LAFOND, LAC-MARCHAND ET CÔTE-SAINT-PAUL

7. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-09-357 3. OCTROI DE MANDAT – SERVICES DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – SERVICES SANITAIRES M.A.J. INC. / DIVISION COMPO RECYCLE

ATTENDU QUE la MRC de Matawinie a réalisé un appel d'offres commun, pour et au nom de trois (3) municipalités locales de son territoire, les services de collecte et transport des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la MRC de Matawinie a procédé à l'ouverture des soumissions reçues le 27 septembre 2019;

ATTENDU QUE la MRC de Matawinie a transmis à la Municipalité les résultats de l'ouverture des soumissions;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES-ANDRÉ PAGÉ
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

QUE, conditionnellement à l'octroi du contrat par les municipalités de Sainte-Béatrix et Saint-Jean-de-Matha, la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez octroie un contrat pour les services de collecte et transport des matières résiduelles, d'une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} novembre 2019 jusqu'au 31 octobre 2024, à l'entrepreneur Services sanitaires M.A.J. inc. / division Compo Recycle, selon le tableau ci-après et faisant partie intégrante de la présente résolution :

PÉRIODE	COLLECTES	DÉCHETS	RECYCLABLES	ORGANIQUES	ENCOMBRANTS	RÉSIDUS VERTS	TOTAL
2019-11-01 au	Nombre/an	26	26	21	12	2	
2020-12-31	Coût total	180 985.75 \$	145 797.80 \$	80 466.85 \$	8 373.75 \$	8 487.30 \$	424 111.45 \$

2021-01-01 au	Nombre/an	12	26	21	12	2	
2021-12-31	Coût total	157 017.35 \$	148 804.20 \$	82 274.55 \$	8 519.10 \$	8 643.00 \$	405 258.20 \$

2022-01-01 au	Nombre/an	12	26	21	12	2	
2022-12-31	Coût total	160 166.30 \$	151 778.00 \$	83 905.45 \$	8 666.55 \$	8 794.35 \$	413 310.65 \$

2023-01-01 au	Nombre/an	12	26	21	12	2	
2023-12-31	Coût total	163 369.65 \$	154 813.55 \$	85 586.55 \$	8 839.90 \$	8 970.25 \$	421 576.90 \$

2024-01-01 au	Nombre/an	12	26	21	12	2	
2024-10-31	Coût total	166 637.05 \$	157 909.80 \$	87 295.20 \$	9 016.70 \$	9 149.65 \$	430 008.40 \$

QUE cette dépense est imputée aux postes budgétaires 02 452 20 959 et 02 452 10 959;

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou le greffier à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-09-358 4. ACQUISITION D'UNE BOÎTE POUR LE CAMION NEUF DE TYPE « PICK-UP » 6 ROUES, DE MARQUE GMC – TRAVAUX PUBLICS – MÉTA-ROC INC.

ATTENDU QUE pour maximiser l'usage du nouveau camion GMC des travaux publics, l'ajout d'équipement supplémentaire était prévu;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉLANGER
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

QUE la Municipalité octroie le contrat pour l'achat d'une boîte basculante de 8 pieds, en aluminium, pour le camion GMC 2019, à Méta-Roc inc. au coût de 18 166,05 \$ incluant l'installation et les taxes applicables;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 03 310 04 724;

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou le greffier à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-09-359 5. ACQUISITION D'UN GYROPHARE POUR LE CAMION DODGE DU SERVICE INCENDIE – ÉQUIPEMENT SH INC.

ATTENDU QUE le camion d'incendie de type « pick-up » de marque Dodge doit être pourvu d'un gyrophare;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN OUELLET
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

QUE la Municipalité octroie le contrat pour l'achat et l'installation d'un gyrophare pour le camion de type « pick-up » de marque Dodge du Service incendie à Équipement SH inc., tel que décrit au devis numéro 1411, au coût de 5 754,35 \$ incluant l'installation et les taxes applicables;

QUE le devis numéro 1411 d'Équipement SH inc. en date du 23 septembre 2019 fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 03 310 06 724;

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou le greffier à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-09-360 6. ANNULATION D'APPEL D'OFFRES – ASPHALTAGE DES RUES LAFOND, LAC-MARCHAND ET CÔTE-SAINT-PAUL

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a procédé à un appel d'offres par voie publique concernant des travaux à effectuer sur les rues Lafond, du Lac-Marchand et Côte Saint-Paul;

ATTENDU QUE trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission, à savoir :

- Asphalte Général inc. 613 583,35 \$
- Excavation Normand Majeau inc. 662 034,20 \$
- Sintra inc. (Lanaudière-Laurentides) 668 522,14 \$

Toutes taxes incluses;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

ATTENDU QUE les trois soumissions sont conformes aux demandes de la Municipalité;

ATTENDU QUE les montants soumissionnés sont excédentaires aux attentes de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité doit réviser sa décision de procéder aux travaux en considérant le délai d'approbation du règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DELPHINE GUINANT
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez annule toute la procédure de l'appel d'offres par voie publique concernant des travaux à effectuer sur les rues Lafond, du Lac-Marchand et Côte Saint-Paul;

QUE les principales raisons de cette annulation sont :

- prix trop élevé;
- délai d'attente de l'approbation, par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, du règlement d'emprunt;
- réalisation des travaux dans des conditions précaires;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à chacun des entrepreneurs mentionnés au préambule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR UNIQUEMENT)

2019-09-361 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN OUELLET
ET RÉSOLU :

QUE la séance est levée. Il est 18 h 13.

ISABELLE PERREAULT
MAIRESSE

ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM